

**LA SEPTIÈME (7<sup>e</sup>) SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE JONQUIÈRE S'EST DÉROULÉE LE MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2010.**

♦ **INFORMATION D'ORDRE GÉNÉRAL :**

**TRAVAUX D'ÉTÉ :**

Le directeur général a fait le point sur les travaux exécutés durant la période estivale. Les travaux de réfection des laboratoires de chimie, rendus possibles grâce au programme d'infrastructure du savoir, représentent un investissement de près de 3,5 millions de dollars et devraient être terminés d'ici un mois.

**PROCÉDURE VISANT À ENCADRER LES ACTIVITÉS D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION ORGANISÉES PAR LES ÉTUDIANTS :**

Monsieur Pierre Dufour a présenté la procédure visant à encadrer les activités d'accueil et d'intégration organisées par les étudiants dont le but est d'assurer un accueil favorisant le respect de l'intégrité physique, morale et spirituelle.

**LOI 100 :**

Monsieur Michel Gravel a présenté les mesures de réduction financière qui seront mises en place conformément aux obligations édictées par la loi 100. Une réduction de l'ordre de 24 900 \$ par année et récurrente pour quatre ans sera appliquée, d'abord sur les dépenses de promotion, de perfectionnement et de déplacement et ensuite sur les postes des secteurs administratifs ciblés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La loi 100 prévoit également une réduction des effectifs administratifs pour les personnes susceptibles de partir à la retraite au cours des quatre prochaines années.

**PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN :**

Madame Julie Boudreault a présenté le plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2010-2011.

**EFFECTIFS ÉTUDIANTS SESSION AUTOMNE 2010 – CÉGEP DE JONQUIÈRE – CECC :**

Madame Guylaine Proulx a présenté un document comparatif entre le nombre d'étudiants inscrits à temps plein en août 2009 (3153) et ceux inscrits en août 2010 (3169) pour le Cégep de Jonquière et les résultats pour le Centre d'études collégiales en Charlevoix qui sont de 104 élèves à l'automne 2009 et de 127 élèves inscrits à temps plein pour la session d'automne 2010.

**DÉSIGNATION DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS À LA COMMISSION DES ÉTUDES – ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011 :**

Madame Hélène Roberge, conseillère pédagogique chez Mastera, et madame Sophie Fillion, aide pédagogique individuelle, ont été réélues pour siéger à la commission des études pour l'année scolaire 2010-2011 à titre de professionnelles.

**DÉSIGNATION D'UNE NOUVELLE ÉTUDIANTE À LA COMMISSION DES ÉTUDES – ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011 :**

Madame Marie-Christine Rioux, étudiante en Techniques de communication dans les médias, option Journalisme, a été nommée pour siéger à la commission des études pour l'année scolaire 2010-2011. Elle représentera les programmes d'études techniques.

**NOMINATION D'UNE COORDONNATRICE OU D'UN COORDONNATEUR DE DÉPARTEMENT POUR SIÉGER À LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011 POUR REPRÉSENTER LE SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE ET LA FORMATION GÉNÉRALE :**

Monsieur Louis Larouche a été nommé pour siéger à la commission des études à titre de coordonnateur de département pour le secteur préuniversitaire et la formation générale pour l'année scolaire 2010-2011.

**NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a nommé monsieur Gilles Dicaire, pour trois ans, membre du conseil d'administration du Collège à titre de personne choisie parmi celles proposées par les commissions scolaires du territoire principalement desservi par le Collège, et ce, en remplacement de madame Aline Laforge qui a démissionné.

◆ **BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2010-2011 :**

Les membres ont adopté le budget d'investissements 2010-2011, le budget provisoire du fonds des investissements ayant été adopté lors de la séance de juin 2010 du conseil d'administration. Ce budget avait été établi selon une prévision des allocations d'investissements à recevoir du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. Le 21 juillet 2010, le collège a reçu la confirmation des allocations d'investissements 2010-2011 et le budget a été refait en conséquence.

◆ **BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2010-2011 :**

Les membres ont adopté le budget de fonctionnement 2010-2011, le budget provisoire du fonds de fonctionnement ayant été adopté en juin 2010, en tenant compte des allocations attendues du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport confirmées le 7 mai 2010. En août dernier, le collège a reçu certaines informations concernant l'allocation initiale des cégeps pour l'année scolaire 2010-2011 et le budget a été refait en conséquence et en tenant compte de l'application des compressions relatives à la loi 100.

◆ **PLAN DE TRAVAIL DU CENTRE DE PRODUCTION AUTOMATISÉE ET D'ÉCOBES RECHERCHE ET TRANSFERT :**

Les membres ont adopté le plan de travail du Centre de production automatisée et celui d'ÉCOBES Recherche et transfert.

◆ **PROJET D'OBJECTIFS ET MANDATS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011 :**

Le directeur général a présenté les mandats et objectifs qu'il entend réaliser au cours de l'année 2010-2011.

◆ **DEMANDE D'AVIS À LA COMMISSION DES ÉTUDES :**

Les membres du conseil ont adopté une résolution pour demander l'avis de la commission des études sur le Rapport synthèse institutionnel d'évaluation des programmes et pour les programmes d'attestations d'études collégiales suivants :

Actualisation du travail de bureau et de la comptabilité (LCE.5J);  
Actualisation du travail de bureau (LCE.5K);  
Gestion de la production (EJN.1F);  
Coordination d'une équipe de production (EJN.1G);  
Organisation scientifique du travail (EJN.1H).

◆ **SANCTION DES ÉTUDES COLLÉGIALES :**

Les membres du conseil d'administration ont approuvé l'attribution, pour le Cégep de Jonquière, de soixante-quatorze diplômes d'études collégiales au secteur préuniversitaire, cent trois diplômes d'études collégiales au secteur technique et sept diplômes d'études collégiales sans mention. Pour le Centre d'études collégiales en Charlevoix, l'attribution des diplômes d'études collégiales se répartit comme suit : douze diplômes au secteur préuniversitaire et un diplôme au secteur technique. De plus, douze attestations d'études collégiales ont été attribuées pour le Cégep de Jonquière.

◆ **LISTE DES PLANS-CADRES DUMENT APPROUVÉS ET JUGÉS CONFORMES PAR LA COMMISSION DES ÉTUDES :**

Madame Guylaine Proulx a présenté aux membres les plans-cadres qui ont été approuvés par les comités de programmes, le comité de la formation générale ou la régie des études et adoptés par la commission des études le 20 septembre 2010 :

- ✓ Programme de diplôme d'études collégiales **Soins infirmiers (180.A0)**;
- ✓ Programme de diplôme d'études collégiales **Techniques d'éducation spécialisée (351.A0)**;
- ✓ Programme d'attestation d'études collégiales **Technologies des énergies renouvelables et rendement énergétique (ELJ.33)**;
- ✓ Programme d'attestation d'études collégiales **Gestion et assainissement des eaux (ERA.0F)**;
- ✓ Programme d'attestation d'études collégiales **Développement et gestion d'entreprises collectives (JWW.0M)**;
- ✓ Programme d'attestation d'études collégiales **Bureautique et comptabilité (LCE.4Y)**.

◆ **ADOPTION DU PLAN STRATÉGIQUE DU CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN CHARLEVOIX :**

Les membres ont adopté le plan stratégique qui avait été déposé à la séance du conseil d'administration du 21 juin 2010 et qui, avant sa réalisation, avait fait l'objet d'une vaste consultation auprès de la communauté de Charlevoix.

◆ **ÉLECTIONS :**

Les membres ont réélu madame Nicole Landry, présidente du conseil d'administration et madame Thérèse Desgagné, vice-présidente du conseil d'administration pour l'année scolaire 2010-2011.

Au comité exécutif, les membres ont réélu madame Thérèse Desgagné au premier poste de membre du comité exécutif et monsieur Pierre Lavoie au deuxième poste pour l'année scolaire 2010-2011.

◆ **PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

La présidente a informé les membres que la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration devrait avoir lieu le mercredi 27 octobre 2010.

---

*Note importante : Le compte rendu donné ici est une synthèse des principaux points discutés au plus récent conseil d'administration et est livré à titre d'information seulement. Il n'est ni exhaustif ni ne prétend correspondre exactement ou complètement aux interventions, discussions ou résolutions qui ont eu cours dans le cadre de cette assemblée. Seul le procès-verbal signé par la présidente et la secrétaire générale est un document officiel au sens de la loi. Pour tout élément d'interprétation, on voudra donc référer à ce dernier document.*

---

LE SERVICE DES AFFAIRES CORPORATIVES